



STATUTS ET RÈGLEMENTS

REUNION DU 16 MAI 2022

Présents : MM FAUGERON - BAILLIEZ - LETELLIER

Excusés : MM BROGNARA – ANDRIEU- ATEMENGUE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RESERVE

DE JOUY LE MOUTIER FC

Match n°23467685 du 08 MAI 2022 SENIORS D3 A ES ST PRIX 2 / JOUY LE MOUTIER FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € JOUY LE MOUTIER FC (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme, fondée, en effet 4 joueurs de l'équipe de **ES ST PRIX ont** participé à plus de 10 matches avec l'équipe supérieure alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat

| | | |
|-----------------|----------------------|------------|
| LAZREG Samir | licence n°2398055924 | 13 matches |
| MULLER Ivan | licence n°2544105577 | 16 matches |
| NABI Said | licence n°2544102412 | 20 matches |
| TANGUY Rodrigue | licence n°2544537845 | 13 matches |

La commission donne match perdu par pénalité au club de **ES ST PRIX 2** pour la participation de 4 joueurs ayant joué plus de 10 matches avec l'équipe supérieure, alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat et que le règlement en autorise que 3, pour en attribuer le gain à l'équipe de **JOUY LE MOUTIER FC 2**

CREDIT JOUY LE MOUTIER FC 2 : 43,50 €

DEBIT : ES ST PRIX : 53,50 €

ES ST PRIX 2 : 0 BUT : - 1 POINT

JOUY LE MOUTIER FC 2 : 0 BUT : 3 POINTS

RESERVE

DE BEAUCHAMP AS

Match n°234911274 du 08 MAI 2022 U16 D3 A ARGENTEUIL RC 3 / ARGENTEUIL RC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BEAUCHAMP AS (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme, non fondée, en effet seuls 2 joueurs de l'équipe de **ARGENTEUIL RC** ont participé à plus de 10 matches avec l'équipe supérieure alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat, le règlement en autorise 3.

| | |
|---------------|----------------------|
| FOFANA Rache | licence n°9602989109 |
| TRAORE Seibne | licence n°2547791967 |

Résultat acquis sur le terrain confirmé.



RESERVE

DE FOSSES UF

Match n°23467950 du 08 MAI 2022 SENIORS D3 C CORMEILLAIS ACS 2/ FOSSES UF1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € **FOSSES UF** (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme sur la qualification de l'ensemble de l'équipe de **CORMEILLAIS ACS2** au motif qu'il n'y a pas 4 jours francs après l'enregistrement de leurs licences. Réserve non fondée, tous les joueurs du club de **CORMEILLAIS ACS** inscrits sur la feuille de match étaient qualifiés pour participer à la rencontre citée ci-dessus leurs licences étaient bien au delà des 4 jours francs après enregistrement de la licence. Toutes les licences des joueurs de **CORMEILLAIS ACS2** ont été enregistrées sur l'année 2021.

Résultat acquis sur le terrain confirmé.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 09 MAI 2022
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

Anciens D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 24 AVRIL 2022

| | | |
|---------------------|--------------|---------------------------------|
| Deuil Enghien Fc 12 | Ermont As 11 | Deuil Enghien Fc 12 responsable |
|---------------------|--------------|---------------------------------|

Ermont As 11 : RETRAIT AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.